



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Seine-et-Marne

Commune : Cerneux

Autres communes :

## R500

Appellation : Château de Monglat

## Monument(s)

Appellation : Château de Monglat

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 09/10/1990

Étendue de la protection : Les parties suivantes du Monglat (cad. C4 100, 101 et 102) : - L'allée d'honneur avec les tourelles, - Les pavillons de garde, - L'avant-cour, - Le terre plein, - Les douves et ponts, - Le château pour ses façades et toitures, - La motte au centre du fossé en eau, - La grotte ou glacière. Inscription par arrêté du 9 octobre 1990.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.